La Défense, 4 juin 2025

CSAM du 26 juin 2025

Encore un CSA ministériel qui commence par une minute de silence en hommage au décès de notre collègue du CEI d'Evreux et de la DIR Nord-Ouest. La FSU Écologie apporte tout son soutien à la famille de notre collègue, à ses collègues qui, dans les jours qui viennent, passeront « à ça » de l'accident mortel et verront leur véhicule de service embouti sous leurs yeux.
Dans sa déclaration liminaire, la FSU Ecologie a rappelé à l'Administration la nécessité de réunir sans délai une Formation spécialisée ministérielle et de ne pas se contenter du déploiement du Plan de prévention.
La FSU Écologie a aussi évoqué l'austérité du budget 2025 et de ses craintes pour le budget 2026. Les différentes annonces de la ministre des comptes publics pour combler le déficit de l'État génèrent inquiétude et mal être pour les agentes et les agents. Il est temps que les arbitrages soient rendus pour que cessent les bruits de couloirs qui déstabilisent les personnels.

➢ Lire la **déclaration liminaire complète**

La FSU Écologie a également déposé une motion sur la situation catastrophique à Mayotte : locaux dévastés, conditions de travail inacceptables… La reconstruction des locaux doit débuter avant la nouvelle saison cyclonique et les aides sociales doivent être débloquer immédiatement.

➢ Lire la **motion Mayotte**

Ce CSAM « technique » est consacré à des projets de décrets pour les corps spécifiques la DGAC et la suite de la réforme statutaire des officiers de port et officiers de port adjoints.

Projet de décret modifiant le décret n° 91-56 du 16 janvier 1991 portant statut du corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne

Ce projet de décret rentre dans le cadre du déploiement du protocole social négociée entre la DGAC et les organisations représentatives de cette direction. Il ne fait pas l'unanimité et la FSU Ecologie a donc décidé de s'abstenir sur le vote des textes, prenant exemple sur d'autres syndicats ayant participer aux négociations.

Second volet de la réforme statutaire des officiers de port (OP) et officiers de port adjoints (OPa)

La FSU Écologie est partie prenante de l'intersyndicale de OP/OPa. Plusieurs amendements ont été déposé par d'autres organisations participant à l'intersyndicale. Ils visaient à améliorer le projet et la FSU les a soutenus. Ils ont été rejetés par l'administration qui a mis en avant l'argument que cela nécessiterait un nouveau passage devant le guichet unique et que rien ne garantissait qu'il accepterait de nouveau le texte. L'administration nous oppose trop souvent cet argument, se cachant derrière pour ne pas modifier des textes, alors que le point précédent a montré qu'il est possible de convaincre ce terrible guichet unique.
La FSU a néanmoins voté favorablement le texte pour ne pas pénaliser les agent·es par un nouveau retard.